

fabrication de meubles de bureau.

- Le *macocel* ou panneaux synthétiques MDS offre des possibilités, en particulier pour les produits de 25 mm.

Les *aglomerados*, panneaux de particules, sont très répandus au Mexique. La production mexicaine ne répond pas tout à fait à la demande et cela pourrait laisser la place à des importations canadiennes. La concurrence des produits bon marché en provenance d'Extrême-Orient est toutefois très vive.

Les possibilités de partenariat

Il y a un grand nombre de possibilités pour les sociétés canadiennes qui désirent conclure des partenariats ou des coentreprises avec les sociétés mexicaines du secteur de la forêt. Les avantages de telles entreprises ne se concrétiseront probablement qu'à moyen ou à long terme mais la faible valeur du peso incite à tirer maintenant parti de l'occasion pour pénétrer ce marché.

Les possibilités les plus intéressantes se trouveront probablement dans le développement des plantations qui, jusqu'à maintenant, sont rares au Mexique. Le secteur de la cellulose offre également de bonnes perspectives pour les coentreprises. Les producteurs mexicains, avec la technologie dont ils disposent actuellement, approchent de la limite de leur capacité. Un certain nombre de scieries mexicaines envisagent également la possibilité de fusionner et de chercher ensuite des partenaires étrangers. Pour prendre de l'expansion et se moderniser, les entreprises mexicaines ont besoin de partenaires qui peuvent apporter des capitaux, des compétences administratives et de la technologie.

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

La Constitution mexicaine précise que les ressources naturelles appartiennent au public et font

l'objet de contrôles particuliers. L'administration du secteur de la forêt est régie par la *Ley Forestal*, Loi sur la forêt, de 1993.

Au début de 1995, l'administration Zedillo qui venait de prendre le pouvoir a créé un nouveau ministère, le *Secretaría del Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (SEMARNAP)*, Secrétariat à l'environnement, aux ressources naturelles et à la pêche. Ce nouveau secrétariat a dégagé le *Secretaría de Agricultura y Recursos Hidráulicos (SARH)*, Secrétariat à l'agriculture et aux ressources hydriques, de la responsabilité du secteur de la forêt. Le *SEMARNAP* est maintenant responsable de l'application de la *Ley Forestal*, loi sur la forêt.

Cette modification de la structure gouvernementale est destinée à accroître la synergie entre les diverses composantes du secteur des ressources naturelles et à leur permettre de se développer de façon durable et satisfaisante pour l'environnement. Au sein du *SARH*, la forêt était perçue comme un concurrent de l'agriculture pour la terre disponible plutôt que comme une ressource renouvelable. Cette réorganisation ne devrait pas apporter de modifications à la *Ley Forestal*, même si on s'attend à ce que le *SEMARNAP* mette en œuvre les dispositions de la réforme foncière de façon plus dynamique.

LES NORMES DES PRODUITS

Le Mexique est doté d'un système de normes obligatoires connues sous le nom de *Normas Oficiales Mexicanas (NOMs)*. Les produits soumis à ces normes doivent être testés et recevoir un certificat de conformité avant de pouvoir être importés.

Il n'y a pas actuellement de normes obligatoires touchant le bois ni les produits du bois. Pour la saison de Noël 1994, les arbres de Noël étaient soumis à une norme d'urgence, la *NOM-EM-012-SARH3-1994*, qui devait s'appliquer jusqu'en juin 1995. Les personnes intéressées

vérifieront avec leur courtier en douane si celle-ci est encore en vigueur. Les importations d'arbres de Noël font également l'objet d'inspections phytosanitaires rigoureuses et doivent obtenir au préalable une autorisation du *Secretaría del Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (SEMARNAP)*, Secrétariat à l'environnement, aux ressources naturelles et à la pêche. En 1994, le *Secretaría de Agricultura y Recursos Hidráulicos (SARH)*, Secrétariat à l'agriculture et aux ressources hydriques, exigeait que des étiquettes faisant mention du permis d'importation soient apposées sur chaque arbre. De la même façon, le bois séché à l'air libre doit être accompagné d'un certificat phytosanitaire international émis par Agriculture et Agro-alimentaire Canada.

LES STRATÉGIES DE PÉNÉTRATION DU MARCHÉ

Les producteurs mexicains de bois sont souvent en même temps des grossistes et des distributeurs. Ils achètent des produits importés pour compléter leurs gammes de produits. Le plus souvent, ils livrent en grande quantité alors que les petits détaillants et les entrepreneurs vont chercher les produits dans des entrepôts centraux.

Les distributeurs indépendants spécialisés dans le domaine des importations ont commencé à disparaître à cause de la dévaluation du peso. Les cours à bois restent le principal type d'intermédiaire indépendant. Elles vendent essentiellement aux magasins de détail.

Les scieries ont le plus souvent leurs propres flottes de camions pour sortir le bois de la forêt et le transporter à la scierie. En général, une entreprise possède un grand nombre de cours à bois et de scieries. Les entreprises qui continuent à importer sont pour l'essentiel des scieries et des cours à bois intégrées horizontalement ou verticalement ou encore des fabricants de meubles.